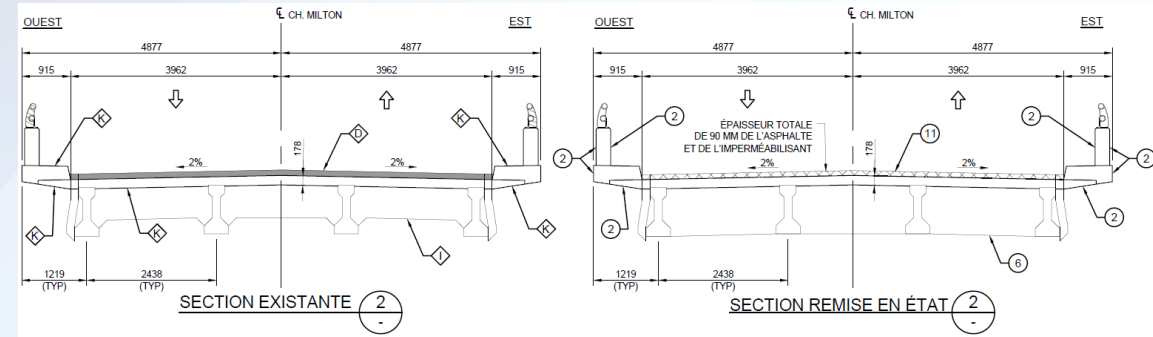
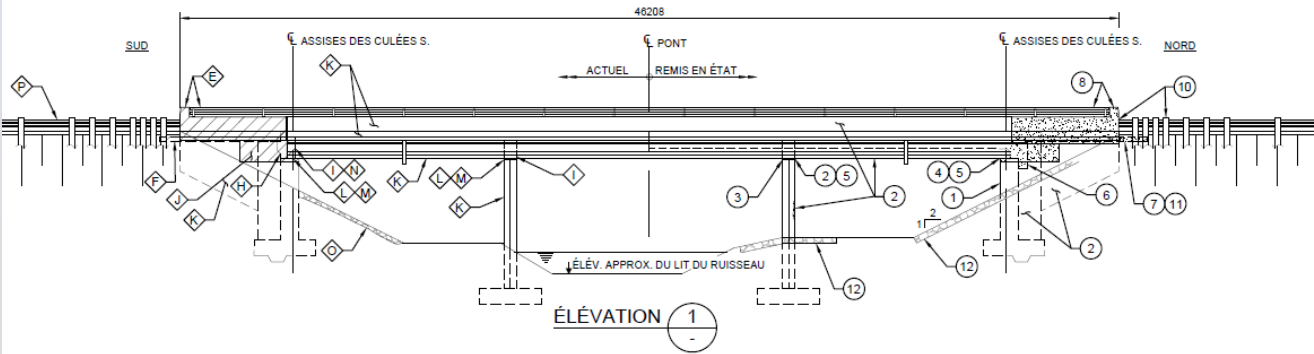
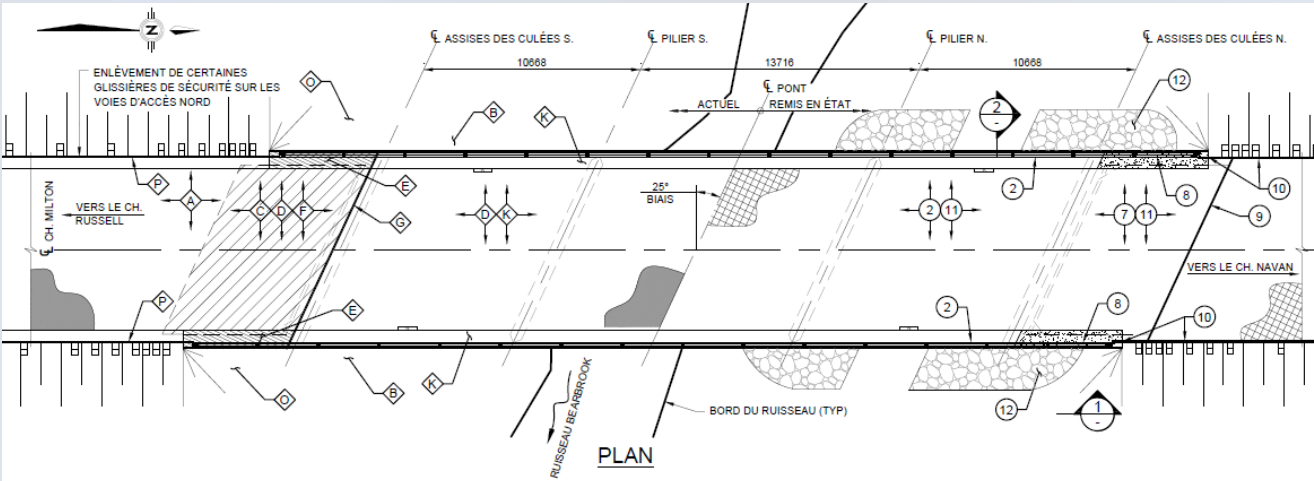


Dessin de disposition générale - Pont du chemin Milton



Portée des travaux

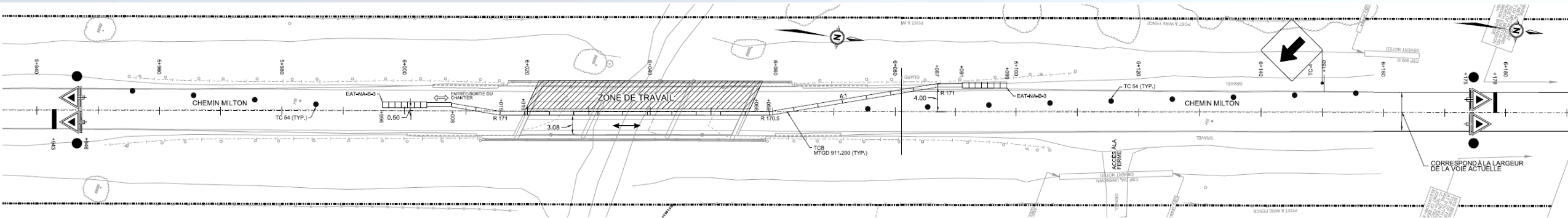
ÉLÉMENTS À ENLEVER; PHASES 1 ET 2 (MOITIÉ-MOITIÉ)

- ⓐ INSTALLER DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION POUR RÉDUIRE LA CIRCULATION SUR LE PONT À UNE VOIE
- ⓑ INSTALLER DES PLATEFORMES TEMPORAIRES D'ACCÈS ET DE PROTECTION LE LONG DES CÔTÉS DU PONT
- ⓒ INSTALLER UN SYSTÈME TEMPORAIRE DE PROTECTION DE LA CHAUSSEE SUR LES DEUX VOIES D'ACCÈS
- ⓓ ENLEVER L'ASPHALTE ET L'IMPERMÉABILISANT DU TABLIER ET DES VOIES D'ACCÈS
- ⓔ ENLEVER LES BORDURES, LE MUR DE PARAPET ET LE GARDE-CORPS SUR LES VOIES D'ACCÈS
- ⓕ ENLEVER LES DALLES D'APPROCHE
- ⓖ ENLEVER LES JOINTS DE DILATATION À GARNITURE ENCLÉNCÉE
- ⓗ ENLEVER LES MURS DE RETENUE DES CULÉES
- ⓓ PROCÉDER À L'ENLEVEMENT, SUR UNE PROFONDEUR PARTIELLE, DES DIAPHRAGMES SUR LES CULÉES ET LES PILIERS
- ⓓ ENLEVER DES PARTIES DES MURS EN AILE
- ⓗ PROCÉDER À L'ENLEVEMENT, SUR UNE PROFONDEUR PARTIELLE, DU BÉTON DES PILIERS, DES MURS EN AILE, DE LA SURFACE INTÉRIEURE, DE LA BORDURE ET DES CÔTÉS DU TABLIER, DES BORDURES ET DES POUTRES
- ⓓ LEVER ET SOUTENIR TEMPORAIREMENT LE PONT ET ENLEVER LES PARTIES PORTEUSES DES CULÉES ET DES PILIERS
- ⓗ ENLEVER, SUR UNE PROFONDEUR PARTIELLE, LE BÉTON DES CULÉES ET DE LA SURFACE D'APPUI DES PILIERS
- ⓓ ENLEVER LES DIAPHRAGMES DES CULÉES
- ⓓ ENLEVER LA PROTECTION CONTRE L'ENROCHEMENT AUX CULÉES
- ⓓ ENLEVER LES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À POUTRES D'ACIER DANS LES VOIES D'ACCÈS


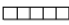


NOUVELLE CONSTRUCTION; PHASES 1 ET 2 (MOITIÉ-MOITIÉ)

- ① CONSTRUIRE LE PAREMENT EN BÉTON SUR LES CULÉES ET LES MURS EN AILE
- ② INSTALLER DES DISPOSITIFS D'ACCÈS TEMPORAIRES POUR TOUTES LES SURFACES EXPOSÉES DES PILIERS, DE LA SURFACE INTÉRIEURE, DE LA BORDURE ET DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU TABLIER, DES MURS EN AILE, DES BORDURES, DES POUTRES ET DES DIAPHRAGMES, ET EFFECTUER LES RÉPARATIONS DU BÉTON ET L'INJECTION DE RÉSINE D'ÉPOXY DANS LES FISSURES AUX ENDROITS INDICQUÉS PAR L'ADMINISTRATEUR DE CONTRAT
- ③ RENFORCER LES DIAPHRAGMES DES CULÉES ET DES PILIERS
- ④ RECONSTRUIRE LES ASSISES DES CULÉES ET MODIFIER LA SURFACE D'APPUI DES PILIERS AUX EMPLACEMENTS PORTEURS
- ⑤ INSTALLER DE NOUVELLES ASSISES POUR LES PILIERS ET LES CULÉES
- ⑥ CONSTRUIRE DES DIAPHRAGMES SEMI INTÉGRAUX AUX EXTRÉMITÉS DU TABLIER ET MODIFIER LES MURS EN AILE
- ⑦ CONSTRUIRE DE NOUVELLES DALLES D'APPROCHE
- ⑧ CONSTRUIRE UNE NOUVELLE BARRIÈRE D'APPROCHE
- ⑨ CONSTRUIRE UN NOUVEAU JOINT DE DILATATION AVEC UNE DALLE EN TRAVERSE À L'EXTRÉMITÉ DE LA VOIE D'ACCÈS NORD
- ⑩ INSTALLER DE NOUVELLES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ À POUTRES D'ACIER AUX VOIES D'ACCÈS ET AUX RACCORDS DE LA STRUCTURE DES BARRIÈRES
- ⑪ APPLIQUER UN IMPERMÉABILISANT ET UN REVÊTEMENT D'ASPHALTE SUR LE TABLIER ET LES VOIES D'ACCÈS
- ⑫ NIVELER LE REMBLAI ET INSTALLER UNE NOUVELLE PROTECTION CONTRE L'ENROCHEMENT AUX CULÉES ET PILIERS

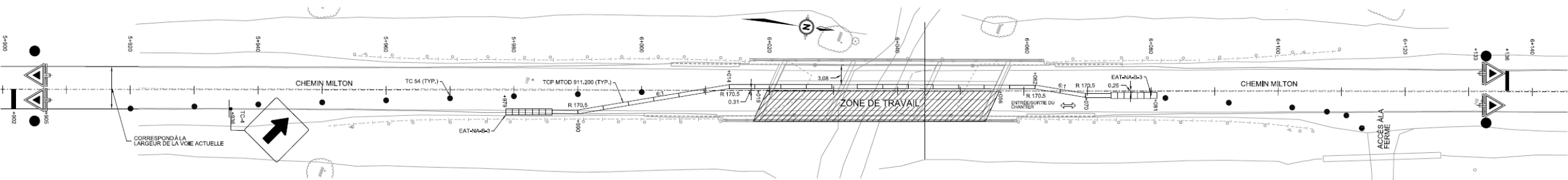
Gestion de la circulation - Phase 1




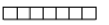


LÉGENDE

- | | |
|--|---|
|  ZONE DE TRAVAIL |  AMORTISSEUR ROUTIER |
|  BARRIÈRE DE BÉTON TEMPORAIRE |  FEUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRES |

Gestion de la circulation - Phase 2



LÉGENDE

- | | |
|--|---|
|  ZONE DE TRAVAIL |  AMORTISSEUR ROUTIER |
|  BARRIÈRE DE BÉTON TEMPORAIRE |  FEUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRES |